



BIJIN
8 rue du Pont de la Mère
03300 CUSSET
Mél : contact@bijin.fr
Tél : +33 (0)6 81 45 97 20

siret : 87805369300023 RCS de LYON TVA : FR88878053693 APE : 4645Z



FICHE TECHNIQUE

POUDRE DE CHARBON VÉGÉTAL ACTIF BIO

PRODUIT

Dénomination : charbon actif en poudre BIO

Organisme labellisateur bio : Ecocert France

Nom scientifique : *Carbo vegetabilis*

INCI : *organic charcoal powder*

Synonymes : charbon végétal en poudre, charbon activé en poudre

Partie utilisée : bois

Origine : France, bois de châtaignier

Apparence : Poudre à granulométrie contrôlée

Couleur : noire

Odeur : inodore

Solubilité : insoluble dans l'eau

Ingrédient actif : charbon

Bénéfices : élimine les toxines, blanchit les dents, réduit la mauvaise haleine, contribue à réduire l'excès de flatulences après le repas, purifie la peau, colore cosmétiques et aliments





BIJIN
8 rue du Pont de la Mère
03300 CUSSET
Mél : contact@bijin.fr
Tél : +33 (0)6 81 45 97 20

siret : 87805369300023 RCS de LYON TVA : FR88878053693 APE : 4645Z

TECHNICITÉS

Taux de carbone ≥ 95 %

Ultramicroporosité très développée grâce au bois de châtaignier (autour de 0,4 nm) et donc parfaitement adaptée à la séquestration des gaz intestinaux

Surface spécifique ≥ 800 m²/g (méthode N.L.D.F.T.) tenant compte de la distribution de la taille des pores

Granulométrie : 10 μ m

CONDITIONNEMENT

Sachet hermétique alimentaire 50 g et 1 kg

UTILISATION

- Alimentaire : facilite la digestion des aliments, colore naturellement les plats (environ 5% des préparations alimentaires)

- Hygiène dentaire : purifie la bouche, blanchit les dents

1 pincée de poudre sur la brosse à dents (2 fois/semaine)

- Cosmétique : colorant naturel, actif cosmétique (1 % à 10% dans vos préparations)

- Détox et digestion : 1 cuillère à café à jeun ou au moment de l'inconfort intestinal

CONTRE-INDICATIONS

Veillez à espacer de 3h la prise de charbon actif de toute prise médicamenteuse car celui-ci adsorbe les produits chimiques et pourrait annuler l'effet du médicament.

Produit déconseillé aux femmes enceintes et allaitantes et aux enfants, il est préférable de demander l'avis à un professionnel de santé.